

12 nov 2024 -06:44

MyGov.be intègre les statuts sociaux

L'application de l'administration publique MyGov.be, lancée en mai dernier, offre de nouvelles possibilités. Dès aujourd'hui, les personnes qui ont droit à des avantages sur base de leurs statuts sociaux pourront retrouver la liste de leurs statuts sociaux dans MyGov.be.

MyGov.be, c'est quoi ?

Le portefeuille d'identité digital belge, MyGov.be, est une application qui permet aux citoyens d'avoir à leur disposition un véritable portefeuille électronique dans lequel ils retrouveront, en ligne, tous les documents de l'administration. Ce portefeuille dématérialisé évolutif se veut un outil administratif universel, accessible, simple, sécurisé et respectueux de la vie privée.

MyGov.be est une application vous permettant, sous votre propre contrôle et selon votre choix, de :

- Disposer dans votre smartphone de :
 - vos données d'identité
 - votre eBox
 - vos attestations et documents officiels tels que votre extrait d'acte de naissance, votre acte de mariage, les certificats de vaccination Covid, la carte isi+ électronique de vos enfants, un aperçu de vos statuts sociaux et de ceux de vos enfants
- Faire vos démarches administratives depuis votre smartphone
- Signer électroniquement (cette fonctionnalité sera disponible dans une version ultérieure)

L'utilisation de MyGov.be est proposée à toutes les administrations du pays afin de leur permettre de faciliter les démarches administratives du citoyen. L'application n'est pas obligatoire et chaque citoyen peut choisir de l'utiliser ou non. Il lui suffit, s'il en fait le choix, de la télécharger sur les plateformes habituelles et de l'activer via itsme® ou sa carte eID.

II

« Le portefeuille digital à vocation de simplifier la vie de tous les Belges qui le souhaitent. Il se veut accessible partout et tout le temps. Lancé il y a quelques mois, il est évolutif et continuera à proposer régulièrement de nouvelles options. C'est le cas aujourd'hui avec la sortie de « Mes statuts sociaux » qui permet de simplifier l'accès à ses droits sociaux. Je suis heureux de voir le portefeuille se densifier dans l'intérêt de tous les Belges sans obligation et de manière sécurisée. Et ce n'est qu'un début. »

II

Mathieu Michel

Secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des bâtiments, adjoint au Premier ministre

MyGov.be, un nouveau moyen facile pour avoir sous la main la liste de ses statuts sociaux

Vous êtes par exemple bénéficiaire d'une intervention majorée ou d'une reconnaissance de handicap ? Vous êtes alors dans les conditions pour obtenir certains avantages.

Pour recevoir ces avantages, vous devez prouver votre situation sociale. Afin de faciliter cette démarche, la BCSS a conçu avec ses partenaires un système qui permet de générer en format numérique un aperçu des statuts sociaux attribués à une personne ou à ses enfants de moins de 12 ans. Cette démarche personnelle, accessible depuis l'application MyBEnefits, peut désormais être également effectuée dans le cadre du portefeuille digital MyGov.be.

L'application permet au citoyen de conserver localement sur son téléphone cette liste de statuts sociaux générée en temps réel. Chaque statut social est accompagné d'un code QR, d'une durée de validité de 15 jours. Via les code QR, le citoyen est en mesure de transmettre en toute sécurité les informations strictement nécessaires et utiles pour vérifier s'il peut bénéficier d'un avantage social.

Dans le domaine de la protection sociale, la liste des statuts sociaux est la deuxième fonctionnalité à être activée sur MyGov.be depuis le lancement du portefeuille digital en mai 2024. Cette nouveauté vient s'ajouter à la possibilité d'obtenir la carte isi+ électronique de ses enfants.

||

« Des soins adaptés à chaque personne passent par une digitalisation et une simplification administrative, pour l'utilisateur de soins et le soignant. MyGov.be est le nouveau portefeuille digital des Belges. Que chacun puisse y trouver son statut social facilement est une belle avancée, cela permet à chacun de connaître ses droits, et de faire tomber la barrière administrative qui s'érige parfois entre le patient et les soins dont il a besoin. »

||

Frank Vandenbroucke
Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique

Nouvelles fonctionnalités à venir

MyGov.be se verra doté d'autres fonctionnalités dans les mois et les années à venir.

En 2025, les citoyens belges pourront utiliser MyGov.be pour signer les documents numériquement, partager des documents et des attributs, des échanges transfrontaliers, avoir accès à d'autres documents de vaccination, ...

Avec MyGov.be, la Belgique se positionne parmi les premiers États membres de l'UE à mettre gratuitement à disposition de ses citoyens un *European Digital Identity Wallet*.

Télécharger l'application

Rendez-vous dans le store de votre smartphone et cherchez MyGov.be. Téléchargez ensuite l'application.

Une fois l'application téléchargée, vous devrez l'activer en vous authentifiant soit avec votre eID (en allant sur le site web d'activation www.mygov.be), soit avec itsme®. Suivez la procédure détaillée dans l'application.

Si vous souhaitez du support, vous pouvez :

- Consulter la FAQ disponible sur le site mygov.be/help-center
- Nous contacter via le formulaire sur www.mygov.be/contact

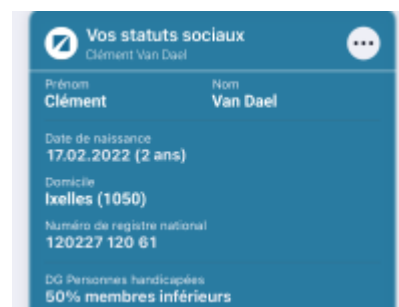
Contact

Cabinet Mathieu Michel
Axel Nulluy
axel.nulluy@michel.fed.be
+32 472 87 74 29

Cabinet Frank Vandenbroucke
Sandrine Daoud
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be
+32 472 02 84 14

SPF BOSA
Aurélie Damster
aurelie.damster@bosa.fgov.be
+32 473 27 85 05

BCSS
Frank Robben
frank.robbe@ksz-bcss.fgov.be
+32 476 87 96 48





À propos du SPF BOSA

Le SPF BOSA soutient ses clients et utilisateurs et les responsables politiques dans 5 domaines d'activité: "Travailler dans la fonction publique", "Administration numérique", "Budget et comptabilité", "Marchés publics" et "Soutien stratégique". De cette manière, il contribue à la transformation vers une administration numérique efficace, accessible, inclusive et orientée vers le client.

A propos de la BCSS

La Banque Carrefour de la sécurité sociale (BCSS) coordonne l'échange d'informations en lien avec la sécurité sociale. Via le réseau électronique du secteur social qu'elle gère, elle instaure une dynamique de partage contrôlé et sécurisé de l'information relative aux assurés sociaux et aux employeurs. Au quotidien la BCSS vise la simplification administrative au sein de la sécurité sociale, dans le respect de la protection de la vie privée.

SPF Stratégie et Appui
WTC III
boulevard Simon Bolivar30
1000 Bruxelles
Belgique

Damster Aurélie
Porte-parole a.i. du SPF BOSA
0473/278505
aurelie.damster@bosa.fgov.be